



Ville de Lévis

Fiche d'information

Politique d'investissement et de soutien aux entreprises

Fonds d'investissement disponibles

Financement sans garantie offert en complémentarité aux institutions financières :

Prêts sans intérêts	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds local d'investissement – volet Jeunes entrepreneurs (FLI-JE) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vise la création de nouvelles entreprises et acquisitions d'entreprises existantes ➤ Entrepreneurs de 39 ans et moins ➤ Contribution maximale : deux fois la mise de fonds (maximum 20 000 \$ par candidat admissible et maximum de 2 candidats par projet) • Fonds local d'investissement – volet Économie sociale (FLI-ES) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Démarrage, croissance et transfert ➤ Organismes à but non lucratif (OBNL) et coopératives ➤ Contribution maximale : 40 000 \$ par projet • Fonds local d'investissement – conditions particulières Innoparc <ul style="list-style-type: none"> ➤ Implantation et relocalisation à l'Innoparc ➤ Contribution maximale : 100 000 \$ par projet
Prêts avec intérêts	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds local d'investissement – volet régulier (FLI-R) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Démarrage, croissance et transfert • Fonds Desjardins Entreprises (FDE) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Doit être un client Desjardins Lévis-Lotbinière-Bellechasse ➤ Démarrage, croissance et transfert (sujet à changement sans préavis) • Fonds local de solidarité (FLS) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Démarrage, croissance et transfert

Admissibilité des projets et priorités d'intervention

Secteur d'activité	Création d'entreprise	Croissance d'entreprise	Transfert d'entreprise
Primaire	Admissible	Admissible	Admissible
Manufacturier	Prioritaire	Prioritaire	Prioritaire
Tertiaire moteur	Prioritaire	Prioritaire	Prioritaire
Tertiaire traditionnel	Admissible dans les quartiers en revitalisation ⁽¹⁾ ou pour projets novateurs	Admissible dans les quartiers en revitalisation ⁽¹⁾ ou pour projets novateurs	Admissible
Tourisme	Admissible	Admissible	Admissible

Projets d'entreprises non admissibles :

- Secteur de la construction
- Secteur des services financiers
- Secteur immobilier sauf projets immobiliers avec services (volet services uniquement) ou projets non financés par la Société d'habitation du Québec (SHQ) issus d'entreprises d'économie sociale
- Projets à caractère religieux, politique ou sexuel, jeux de hasard et loteries
- Services liés à l'astrologie et aux sciences occultes

(1) Quartiers en revitalisation: Vieux-Lévis, Vieux-Lauzon, Vieux-Charny, Vieux-Saint-Romuald et Village Saint-Nicolas, tels que reconnus par la Ville comme territoires d'application des programmes particuliers d'urbanisme (PPU)

Pour connaître tous les détails de la *Politique d'investissement et de soutien aux entreprises*, consultez le [PDF](#) dès maintenant.